



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2019

Date de convocation :

13/12/2019

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

L'an deux mille dix-neuf et le vingt décembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, **adjoints** Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Catherine PALAU (à Claudie SERRE), Cécile LAVALL (à Françoise CRISTOFOL), Géraldine MIR (à Caroline PAGÈS), Fatiha TAHARASTE (à Claude AYMERICH), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absents : Maurice CHANARD, Florence PERAMON, Céline SALGUERO

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/96 : MOTION DE SOUTIEN À L'APPEL DES COQUELICOTS

L'Appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo*. Ce collectif dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays : en cause, les pesticides. Plus de 500 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales. A Ille sur Tet, nous n'avons pas attendu cette réglementation pour faire en sorte que les pesticides n'aient plus droit de cité dans la commune. En effet, l'arrêt de l'usage des pesticides par les services de la ville dans les espaces publics qu'elle gère, notamment les parcs et jardins, est mis en place depuis plusieurs années.

La Ville a mis en place un Agenda 21, un PAPPH et a signé la charte « Objectif Zéro Pesticides dans nos villes et villages » en janvier 2015. Ces démarches se font à la fois dans une logique de santé publique pour nos administrés et pour les personnels communaux utilisant ces produits, mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité urbaine.

Toutes les études – non financées par les lobbies – concluent aux mêmes résultats : ils provoquent cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance, etc. Les pesticides polluent également les sols, l'eau et détruisent la biodiversité. Le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards. Les plantes sauvages se font rares. Les insectes sont en voie d'extinction, faisant planer la menace d'un « effondrement catastrophique des écosystèmes naturels ».

Parce que les politiques volontaristes des collectivités locales sur ce sujet doivent s'appliquer à l'ensemble des activités économiques, nous souhaitons nous rallier à l'Appel des coquelicots. Les marches citoyennes pour le climat, ainsi que la jeune génération européenne nous montrent, chaque semaine, que cette dernière est préoccupée par l'état de la planète. Nous avons le devoir de mener cette lutte et le combat contre les pesticides en fait partie.

Considérant que :

- Les études scientifiques et les témoignages récents ne font qu'alerter sur la dangerosité de ces substances chimiques pour la santé et pour la biodiversité. Les pesticides de synthèse ne doivent plus avoir leur place dans nos campagnes comme dans nos villes.
- La ville d'Ille sur Tet a mis en place une politique volontariste en matière d'arrêt des pesticides dans tous ses espaces publics,
- Les professionnels ayant subi les nuisances de ces produits chimiques doivent obtenir réparation auprès des industries.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

SOUTIENT l'Appel des coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.

DEMANDE au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Une abstention : Cédric Sanchez.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 20 décembre 2019

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER